AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-5-67 642898

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
~~15 F~~
25 Fr

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin n° 80 — 25 Mai 1967

AVERTISSEMENTS

POMMIER - POIRIER

Tavelures : Bien que les contaminations par ascospores ne constituent plus qu'un risque limité, celui-ci ne doit cependant pas être négligé dans les vergers bien tenus. Par ailleurs, quelques taches ont pu apparaître, produisant des conidies susceptibles de provoquer des contaminations secondaires. Enfin, depuis la dernière application, une partie des arbres se trouve sans protection du fait de l'apparition d'organes nouveaux et du "lessivage" des produits par les pluies.

Toutes ces raisons font apparaître la nécessité d'effectuer un autre traitement qu'il conviendra de réaliser dès que possible.

POMME DE TERRE DE PRIMEUR

Mildiou : Sur les cultures de demi-primeur ainsi que sur celles réservées à la semence de pomme de terre de primeur nous conseillons d'effectuer un traitement aux dates ci-après indiquées :

Finistère : 29 ou 30 Mai
Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine et Manche : 2 ou 3 Juin.

POMME DE TERRE DE SEMENCE ET DE CONSERVATION (Finistère)

Mildiou : Bien que les risques de multiplication de ce champignon soient encore très faibles, il est prudent de prévoir un premier traitement dès le début de Juin sur les variétés sensibles ayant déjà atteint un certain développement.

Cet avis ne concerne cependant que les secteurs où la maladie se manifeste habituellement avec une certaine précocité (Nord-Finistère principalement).

.../...

/INFORMATIONS/

CHOU-FLEUR

Mouche du chou : Dans les pépinières de repiquage où cet insecte peut causer de graves dommages, prévoir un traitement de sol avec Aldrine ou Heptachlore (respectivement 4 et 3 kg de M.A. à l'ha) ou, pour le cas où l'insecte serait devenu résistant à ces produits, avec l'un des organo-phosphorés conseillés contre la Mouche de la Carotte (voir avis du 24 Mars 1967).

ECHALOTE - PORTE-GRAINES D'OIGNON

Mildiou : Effectuer une application dès le début de la semaine prochaine. Utiliser l'un des fongicides efficaces contre le Mildiou de la Pomme de Terre.

TOMATE

Mildiou : Des traitements contre cette affection ne se justifient pas actuellement.

COLZA DE PRINTEMPS (Calvados)

Méligèthe : Ces cultures arrivent au stade sensible aux attaques de ce ravageur, déjà abondant sur crucifères sauvages. Traiter sans attendre toutes les parcelles où la présence de cet insecte est constatée en assez grand nombre.

LIN (Calvados)

Thrips : Les premiers individus sont notés dans la plupart des cultures. Leurs dégâts risquent de se produire dès les premières journées chaudes. Il convient de rester en alerte pour pouvoir éventuellement intervenir rapidement.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.